

Groupe de travail réflexion Maastricht 3 cœur

Date : Mardi 25 mai 2021 18h00 – 20h00 (visioconférence Zoom)

Présents : Géraldine Allain, Simon Dang Van, Charles-Henry David, Julien Guihaire, Guillaume Guimbretière, Guillaume Lebreton, Marie-Catherine Morgant, Chloé Bernard, Mateo Pozzi, Denis Tixier, André Vincentelli.

Excusés : Erwan Flécher, Charles Juvin

Ordre du jour :

1. Présentation de chacun des membres du groupe
2. Présentation du protocole de prélèvement cardiaque à des fins scientifiques sur donneur décédé d'arrêt circulatoire contrôlé (PFS 20-004)
3. Échanges

L'évaluation exclusivement métabolique du greffon cœur M3 pourrait ne pas convaincre l'ABM en vue de l'ouverture de la transplantation cardiaque M3 en France. L'analyse de la MVO2 et des résistances vasculaires coronaires en complément de la cinétique du lactate circulant serait bienvenue. Une évaluation fonctionnelle de ces greffons dans le cadre de ce protocole PFS 20-004 serait d'un grand intérêt. Elle ne peut se concevoir que par la mise en place du greffon sur un module de perfusion permettant un working mode, avec mise en charge des cavités gauches et avec régulation de la post-charge. L'échographie cardiaque épicaudique (strain +++) et les boucles pression-volume pourront être appliquées dans ce mode. Le PFS 20-004 prévoit 4 heures de perfusion ex vivo en resting mode. Le passage en working mode pourrait se faire après ces 4 heures. La question du priming du module working mode et la phase de transition entre resting et working mode restent à définir. Il y a cependant un risque de sous-estimer la qualité du greffon : conditions non physiologiques (pré et post-charges), erreurs d'instrumentation (risque d'embolie gazeuse coronaire notamment).

4. Actions à mener

Une étude pour estimer le nombre de greffons cardiaques M3 potentiellement éligibles au protocole PFS20-004 serait nécessaire. Il faudrait pour cela analyser les données Cristal des donneurs M3 en France selon la période 2016-2020. Une limite est l'absence d'évaluation cardiologique spécifique sur cette catégorie de donneurs (pas d'échographie cardiaque notamment). Après recueil des data Cristal auprès de l'ABM (« Demande d'accès aux données individuelles de santé issues des prélèvements et des greffes d'organes et de tissus »), une enquête complémentaire sera nécessaire localement dans chaque centre pour recueillir les informations relatives à la condition cardiologiques (à partir du dossier patient).

Chaque membre du groupe peut solliciter sa cellule locale de coordination de prélèvement d'organes et de tissu afin de leur présenter le protocole PFS 20-004 (ci-joint). Ce sera un bon moyen de les sensibiliser au recensement des potentiels donneurs cœur M3.

Cette étude portée par le groupe sera soutenue par la SFCTCV qui pourrait appuyer notre demande d'accès aux données Cristal des donneurs M3 en France.